

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2013 A 19 HEURES

---

**Présents :** M.GAUDUCHEAU D.MARIONNEAU M.COTTEREAU  
J.FERRAND C.DANIAU Ph.TESSIER H. MOLINARI L.PACREAU M.P.GABILLEAU  
F.LAMY S.GRAY M. MARTINEAU

**Absente excusée :** K. LEITT

**Secrétaire :** H. MOLINARI

---

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du 18 décembre 2012. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

## **1) – OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES 2013**

Afin de payer les factures d'investissement en attendant le vote du budget prévu fin mars 2013, Monsieur le Maire fait connaître au CM la possibilité d'ouvrir des crédits budgétaires dans la limite de 25% du budget 2012 et propose d'inscrire au chapitre 21 la somme de 50 000 €. Accord du C.M.

## **2) –ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal pour cette année 2013 plusieurs projets qui seront déterminés au vote du budget :

- l'aménagement de la Rue du Petit Paris
- L'aménagement de la zone de la Nanté
- Les travaux pour l'extension du Centre Les Tilleuls (garderie périscolaire – bibliothèque)
- L'aménagement de l'accès handicapé à l'Eglise
- La continuité des travaux annuels de voirie et bâtiments
- La construction de la station d'épuration et une extension du réseau
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires

## **3) – SUBVENTION DETR**

Monsieur le Maire indique au CM que la possibilité de bénéficier de la subvention DETR pour l'aménagement de l'accès handicapé à l'Eglise. Un dossier va être présenté. Accord du CM.

## **4) – RENOUVELLEMENT DU BAIL DU LOGEMENT A L'ECOLE PUBLIQUE**

Monsieur le Maire rappelle que ce logement est loué pour un loyer de 408 € par mois et qu'il y aurait lieu de le renouveler à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013.

Le CM décide le renouvellement du bail et maintient le prix du loyer à 408 € par mois.

#### **5) – CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE**

Monsieur le Maire fait connaître au CM, qu'à l'occasion de la venue du cirque RECH en mars 2013, il y aurait lieu de créer une régie de recettes temporaire pour l'encaissement de la vente des entrées au cirque.

Le CM autorise Monsieur le Maire à créer la régie temporaire et à nommer les régisseurs.

#### **6) – CONVENTION CAF**

Monsieur le Maire indique au CM la possibilité de bénéficier d'une aide de la CAF pour les animations des petites vacances et il y aurait lieu de passer une convention. Accord du CM.

#### **7) – DROITS DE PREEMPTION URBAIN**

- vente d'une parcelle au lotissement BENOIT – BRIFFAUD à la Baffardière
- vente d'une parcelle lotissement Les Jardins d'Hoiré par Vendée Aménagement
- Vente de la grange à la Saivrie appartenant aux Consorts GREFFARD
- Vente de la maison au 29 rue de la Nanté appartenant à Monsieur GUILLON et Madame PHILIPPON

La commune renonce à son droit de préemption.

#### **8) – DIVERS**

- Location de la vaisselle de la salle polyvalente : Monsieur le Maire propose de fixer à 0,40 € par personne le couvert complet

**La prochaine réunion est fixée le mardi 26 février 2013 à 19 H 30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 20.

Le Maire,

**M. GAUDUCHEAU**